

—Qu'est-ce qu'elles te disaient, les femmes ?
 —Que j'étais gentil, que j'étais mignon, que si j'étais bien sage, nous irions voir maman.
 —Et tu étais bien sage ?
 —Oui, pour aller voir maman.
 —Avais-tu de petits camarades ?
 —Là bas ?
 —Oui.
 —J'étais tout seul.
 —Avec les femmes ?
 —Oui.
 —Y avait-il aussi des hommes ?
 —Non, pas des hommes.
 —Mangeais-tu bien ?
 —Oui.
 —Qu'est-ce que les femmes te donnaient à manger ?
 —Des confitures, des cerises.
 —Malgré cela tu disais toujours : " Je veux voir maman " ?
 —Je voulais toujours voir maman.

—Votre enfant ne se plaint pas, madame, dit la religieuse il n'a donc pas été maltraité ; il paraît, au contraire, qu'il re cevait beaucoup de caresses et qu'on lui faisait entendre de douces paroles.

—C'est vrai, fit Mme Clavière songeuse.

Elle se souvint que, parlant de la Chiffonne, le chef de la sûreté avait dit :

" Cette femme est douce, polie, a un excellent caractère et souffre de l'état d'abjection dans lequel elle est. "

Mme Clavière se rappela également qu'après les paroles du chef de la sûreté, elle s'était sentie prise de pitié pour cette malheureuse que la fatalité avait associé à l'existence tourmentée de Joseph Gallot et forcément, peut-être, à ses actions criminelles.

—D'un autre côté, les soins et les caresses données à son enfant plaidaient en faveur de la Chiffonne dans le cœur de la mère.

Cette malheureuse ne devait pas être jugée avec une excessive sévérité.

Sans doute, elle était un instrument dangereux entre les mains de l'ancien serrurier ; mais n'avait-elle pas été aussi un instrument dont Dieu s'était servi ?

La complice de Gallot aurait certainement obtenu de Mme Clavière le pardon. Dans la joie on est toujours disposé à l'indulgence.

Le petit, jetant de nouveau ses bras au cou de sa mère, s'écria :

—André ne quitte plus sa maman, André ne veut plus qu'on l'emène loin, loin.

Ces paroles de l'enfant, qui semblaient protester contre ce qu'elle venait de décider, causèrent un instant de trouble dans l'esprit de la mère ; mais sa résolution était fermement arrêtée.

Elle embrassa le petit et lui dit :

—Non, non, cher trésor, tu ne seras plus enlevé à ta mère, on ne t'emènera plus loin ; tu resteras ici avec la bonne mère Agathe et les autres bonnes sœurs, qui t'aimeront beaucoup, et avec les petits garçons, qui seront tes petits amis, et qui, tous, t'aimeront bien aussi.

André comprit, car sa douce figure s'attrista. De grosses larmes roulèrent dans ses yeux et l'on voyait qu'il avait le cœur gros.

—Oh ! mais, reprit la mère, je viendrai te voir tous les jours, mon héri, tu entends tous les jours !

L'enfant parut rassuré par cette promesse.

—Ah ! ma sœur, dit Mme Clavière très émue, c'est un grand, c'est un immense sacrifice que je fais en me séparant ainsi de mon enfant ; mais je crois ce sacrifice nécessaire dans l'intérêt de mon fils ; mes satisfactions personnelles ne sont rien, la tranquillité de mon enfant est au-dessus de tout.

—Vous savez d'ailleurs, madame, que nous aurons pour votre cher fils toutes les tendresses, répondit la mère Agathe.

—Oui, oui, je le sais.

A cet instant on frappa doucement à la porte.

La mère Agathe ouvrit et une sœur institutrice parut.

—Qu'y a-t-il ? demanda la supérieure.

La sœur répondit :

—Le petit Edouard cherche partout en pleurant son petit ami André ; il nous est impossible de le consoler.

La mère Agathe se tourna vers Mme Clavière, l'interrogeant du regard :

—Faites venir le petit Edouard, dit la mère André.

Un instant après l'enfant entra dans le salon en essuyant ses yeux.

Il reconnut tout de suite la dame en noir, qui tenait André sur ses genoux. Il s'élança vers eux.

—Viens, mon cher petit, viens, dit Mme Clavière.

—C'est maman, c'est maman ! disait André.

La jeune mère les tenait dans ses bras, et les deux petites têtes, l'une contre l'autre, s'appuyaient sur son sein.

—Chers enfants, dit-elle, puisse cette amitié qui vient de naître dans vos jeunes cœurs ne s'éteindre jamais ! En vous accompagnant dans la vie, elle vous aidera à en supporter les amertumes, à en subir les luttes, et dans les jours de dures épreuves, elle se manifestera dans le dévouement.

Oh ! l'amitié, continua-t-elle en embrassant les enfants, comme il est doux pour le cœur de pouvoir toujours compter sur elle !

Elle resta quelques instants silencieuse, l'âme ravie, contemplant les enfants.

S'adressant à Edouard elle reprit :

—Déjà, pauvre enfant, tu as su te rendre digne de mon intérêt ; sois tranquille, je ne t'abandonnerai pas, je veillerai sur toi, autant que je le pourrai, je t'ouvrirai les portes de l'avenir, tu seras mon second fils et, j'en ai dès à présent la conviction, il me sera facile de tenir toutes les promesses que j'ai faites à ta mère.

Ma sœur, continua-t-elle, veuillez donner à mes enfants quelque chose pour s'amuser et m'apporter tout ce qu'il faut pour écrire.

La religieuse eut bientôt fait ce qu'on lui demandait.

Et pendant qu'André et Edouard jouaient ensemble sous les yeux de la mère Agathe, Mme Clavière écrivit trois lettres que devait recevoir le soir même M. Chevriot, Me Mabillon et Philippe Beaugrand.

Elle leur disait comment elle venait de retrouver son enfant. Dans la lettre destinée au docteur Abel, il y avait plus :

" Les recherches de la police au sujet de mon enfant vont cesser et je désirerais vivement, si ce n'est pas tout à fait impossible, qu'il ne fût plus tenu compte de la plainte que j'ai portée contre Joseph Gallot ; vous savez pour quelles raisons. "

" Je demande plus encore : je voudrais que la complice de Gallot, cette femme que l'on a surnommée la Chiffonne ne fût pas poursuivie pour avoir participé à l'enlèvement de mon enfant : je lui pardonne, que la justice ne se montre pas plus sévère que la mère qui a tant souffert. "

Cette intervention de Mme Clavière devait produire l'effet qu'elle attendait : la Chiffonne ne fut pas inquiétée ; le juge chargé de l'instruction de l'affaire Gallot, sur le désir exprimé par le ministre de la Justice lui-même, écarta de son instruction le chef d'accusation de rapt suivi de séquestration et ne retint que la prévention de complicité dans une attaque nocturne.

Grâce à cela, et bénéficiant en plus de ce qu'il n'avait eu encore aucune condamnation, Gallot ne devait être condamné qu'à trois ans d'emprisonnement.

Les trois lettres furent immédiatement portées au bureau de poste de Boulogne.

Ensuite, pendant plus d'une heure, la jeune mère, maintenant si heureuse, prit plaisir à faire jaser les enfants, tout en jouant avec eux.

Mais le moment de reprendre la route de Vaucresson était venu. Plus de quatre heures s'étaient écoulées, et Mme Clavière trouvait que le temps avait passé bien vite.